

إطلاق الإجراءات التنفيذية الموحدة لحماية الأحداث في لبنان

(رزمة الأدوات التطبيقية)

**Mot du Pr Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph, à l'inauguration de la cérémonie du lancement des outils pratiques pour la protection des mineurs par l'ELFS, la Unicef et la Délégation européenne (Standard Operating Procedures (SOP) for the Protection of Juveniles in Lebanon (Toolkit)), le 20 avril 2016, à 10h30, à l'Amphithéâtre Pierre AbouKhater**

1. C'est avec beaucoup de passion et de joie que l'USJ souhaite la bienvenue à cet Événement organisé conjointement par : le Ministère des Affaires Sociales, l'Université Saint-Joseph et l'UNICEF. Dans ce sens, laissez-moi souhaiter la bonne bienvenue à son Excellence, Maître Rachid Derbass, ministre des affaires sociales, à la représentante de l'UNICEF au Liban, Mme Tania Chapuisat, et au responsable de la coopération à la délégation de l'Union Européenne au Liban. À vous M. Alexis Loeber et à vous tous chers amis de l'enfance au Liban et dans la région, les représentants de Ministères Libanais, juges au tribunal des mineurs, les vice-recteurs, les doyens, les directeurs de l'USJ, les chefs de services et les directeurs ou les représentants d'ONGs nationales et internationales.

2. Monsieur le Ministre, ce n'est pas la 1<sup>ère</sup> fois que vous venez cette année dans notre Université, en fait la vôtre, puisque vous en êtes l'illustre diplômé en sciences juridiques ; l'on dirait que l'École sociale de l'USJ a signé un contrat avec votre ministère de longue durée ; en fait votre Ministère, l'École sociale, l'Unicef et la délégation européenne ont formé une alliance pour les pauvres, les plus démunis, pour la cause de l'enfance. Comment ne pas souligner l'importance que des institutions privées, publiques et associatives, nationales et internationales, de plusieurs secteurs (justice, social, académique) se rallient ensemble pour réaliser leur mission respective à

travers un projet commun ; projet pour le bien commun, celui de consolider le système de protection des mineurs au Liban.

**3.** En fait, ce qui nous réunit aujourd'hui n'est pas quelque chose de mineur même si c'est au sujet des mineurs. Cet événement est un aboutissement d'un large travail puisqu'il s'agit de présenter la conception d'un Manuel proposant des procédures et des instruments de protection (toolkit) ainsi que la formation adressée à 508 agents et professionnels du terrain qui nécessite une technicité de haut niveau. Cependant, et au-delà de cette technicité, il s'agit d'une vision citoyenne et d'une action à caractère durable pouvant devenir un modèle social et organisationnel pour l'avenir. Dans tout cela, il y a le cœur qui parle, car sans une action associée à notre affection, la mission auprès des jeunes risque d'être un sac de pierres versé sur leurs têtes.

**4.** Toute action pour le bien commun doit avoir de bonnes fondations : la charte de l'USJ fournit des pistes d'orientation claires, notamment lorsqu'elle évoque la promotion de la personne humaine, et là où elle insiste sur la justice sociale et le respect des libertés et des différences contre l'oppression et la discrimination. Je n'hésiterai pas à dire que ce projet qui vise précisément la promotion des droits (droit à la protection) s'inscrit parfaitement dans la charte de l'USJ et contribue à sa concrétisation.

Élaboré en harmonie avec les exigences du système libanais (juridique, administratif et éthique) d'une part et les standards internationaux d'autre part, ce projet se distingue par :

- Son adaptation aux particularités culturelles du contexte libanais;
- Sa réponse aux besoins de la pratique professionnelle dans le domaine de la protection ;
- À l'échelle nationale, il contribue à renforcer les capacités des forces vives de la société ainsi que celles des institutions étatiques et au ministère des affaires sociales, en vue d'une plus grande équité dans les droits des mineurs à la protection.

Monsieur le Ministre, Madame Chapuisat et Monsieur Loeber les représentants de l'Unicef et de la délégation européenne, peuple des ONGs,

par ce projet et à travers sa contribution au renforcement des composantes dynamiques du pays (civiles soient-elles ou étatiques), l'USJ poursuit, depuis 141 ans, sa mission pour cultiver la démocratie et protéger le Liban de la violence et de l'absurdité des mouvements barbares qui frappent dans tous les sens.

5. Si je conclus mes propos c'est pour dire mes félicitations aux participants aux formations et mes cordiaux et mérités remerciements.

C'est ainsi que je m'adresse aux 508 agents professionnels participants aux diverses formations opérant dans le champ de l'enfance, manifester la fierté de les voir recevoir tout à l'heure leurs attestations et souligner leur intérêt et leur engagement sans faille à ces formations et l'importance de leur rôle sur le terrain, en tant qu'acteurs principaux de 1<sup>ère</sup> ligne du front de la protection sociale et de la sauvegarde de l'enfant. Ce projet fut une occasion pour vous de renouveler vos pratiques et en cela vous avez montré un degré bien développé et mature de responsabilité.

Ce projet a pu se réaliser grâce aux efforts croisés de plusieurs groupes de formation à qui je dois mes remerciements:

1. Les partenaires principaux du projet : le Ministère des affaires sociales, UNICEF et l'U.E

2. L'équipe experte des SOP - لإجراءات التنفيذيّة الموحّدة -  
وهم الاشخاص الذين أعدّوا ونفّذوا هذا المنتج متّبعين منهجية عمل تشاركي  
بدءاً من:

- التحضير للإجراءات التنفيذيّة الموحّدة

- مناقشة التصميم وتنقيحه

- صياغة وإعداد النسخة النهائية

- وصولاً إلى توفير التدريب للمستخدمين المحتملين لتطبيق هذه الإجراءات

❖ **شكر خاص** للدكتورة جميلة خوري - منسّقة المشروع - المدرسة اللبنايية للتدريب  
الإجتماعي في جامعة القديس يوسف.

❖ السيّدة سلام شريم - الرئيسة السابقة لدائرة حماية الأحداث في وزارة الشؤون  
الإجتماعيّة

- ❖ السيّدة هلا بو سمرا رئيس مصلحة حماية الأحداث في وزارة العدل.
- ❖ الرئيس رولان شرتوني قاضي جناح الأحداث في محكمة بعيدا
- ❖ المقدّم ايلي الاسمر – قوى الامن الداخلي – وزارة الداخلية والبلديات
- ❖ **شكر خاص** للسيّد أنطوني مكدونالد – رئيس قسم حماية الطفل في منظمة اليونيسف.
- ❖ **شكر خاص** للسيدة عبير ابي خليل – مسؤولة حماية الطفل في منظمة اليونيسف.

3. L'équipe du Ministère des Affaires Sociales sous la direction de Madame Randa Bou Hamdan, Directeur général par intérim.
4. L'équipe académique et technique de l'ELFS ayant accompagné les formations : Dr. Houwaida Bou Ramia, Madame Amal Damien et Mademoiselle Sarabelle Iskandar.

Votre travail n'est pas terminé, il continue car il y a tellement des yeux qui vous regardent et tellement de drames qui ne peuvent pas attendre.

N'ayez aucune crainte pour l'enfance au Liban parce que vous l'aimez et la protégez et vous avez pleins d'outils pour être à la hauteur et assumer cette responsabilité.